

JOURNAL D'UN JOURNALISTE

BRUXELLES

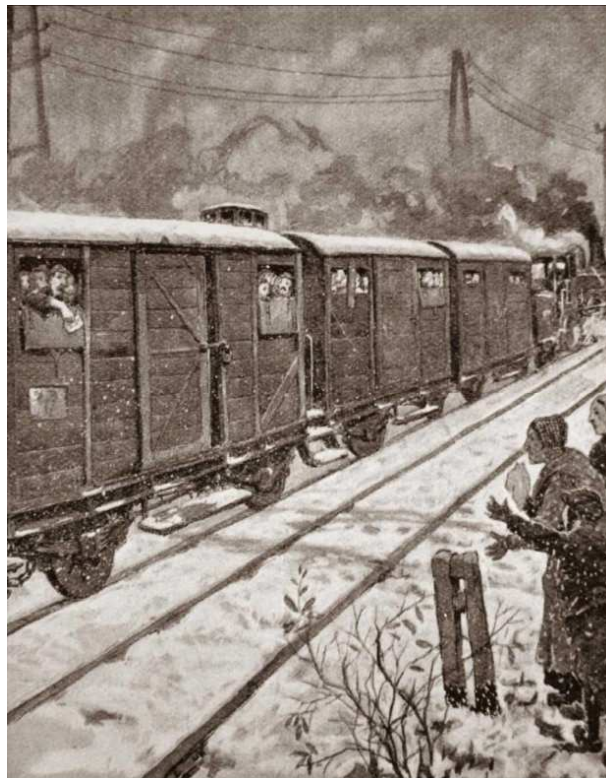
SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

1^{er} décembre 1916.

Toujours rien de nouveau à Bruxelles en ce qui concerne les déportations. Par contre, en province, elles se poursuivent avec la plus grande rapidité. Chaque jour on voit passer, un peu partout, d'immenses trains, qui emportent des milliers de nos ouvriers. Et l'affreux spectacle de les voir transis dans leurs wagons à bestiaux est devenu banal, hélas !, par sa trop grande fréquence.



Je n'entreprendrai point de dénombrer ici les communes où la majorité des ouvriers qualifiés et un grand nombre de cultivateurs ont été enlevés : je n'en finirais pas ; je ne tenterai pas davantage de noter toutes les scènes de désespoir que l'on me raconte et qui accompagnent ces départs : il y en aurait pour tout un volume que l'on n'intitulerait que trop justement : ***La Belgique martyre***. Par contre, je veux acter une fois de plus que lorsque les Allemands prétendent qu'ils ont pris les arrêtés relatifs aux déportations pour atténuer les maux nés du chômage, ils mentent, ils mentent impudemment. Ils sont bien loin, en effet, de ne s'en prendre qu'aux chômeurs. A La Louvière, par exemple, chez M. Boël, le grand industriel, ils ont enlevé 98% du personnel, lequel était tout entier occupé ; à Arlon, ils ont pris 43 des employés du « *Comité provincial d'alimentation* », bien que la carte d'identité de chacun de ces malheureux portât une attestation de la « *Commission for relief in Belgium* », certifiant qu'ils occupaient des emplois fixes et rémunérés ; dans quatre localités de la province de Namur, me disait hier le baron d'Huart, député de Dinant-Philippeville, ils ont enlevé les gardes champêtres, dont celui de Beuzet en uniforme. Mais ce sont toujours et surtout les ouvriers qualifiés qui sont déportés en masse. Pour ceux-ci, on n'examine même pas la question de savoir s'ils sont chômeurs ou non. On les emmène tous,

ou à peu près tous, pêle-mêle, jusqu'à l'âge de 45 ans environ. Cette limite continue, d'ailleurs, de n'avoir rien d'absolu et les décisions à prendre à ce propos sont livrées le plus souvent à l'arbitraire des officiers recruteurs.



Sa Grandeur Monseigneur Heylen a pu établir des statistiques exactes pour l'arrondissement de Namur dont toutes les localités, la ville de Namur

exceptée, ont déjà passé par la terrible épreuve. Il en résulte que dans la plupart des communes les déportations représentent 12 à 13% de la population totale, c'est-à-dire femmes et enfants compris. Mais là où l'on a eu affaire à un recruteur particulièrement féroce, ce pourcentage a été largement dépassé : il s'est notamment élevé à 1 habitant sur 6 à Beuzet et à 1 sur 4 1/2 à Saint-Martin-Balâtre.

La province de Namur est, comparativement, peu peuplée et la situation de beaucoup de familles y est navrante : telles femmes, mères de nombreux enfants, tels vieillards impotents, privés de leur unique soutien et protecteur, sont actuellement à l'abandon dans leur pauvre logis fréquemment distant d'une lieue et plus du hameau le plus proche, livrés en proie facile aux malfaiteurs et aux soldats en maraude ! C'est la *Kultur* et la civilisation entendues à la façon des Huns.

Si la proportion actuelle, des déportations se maintient, 25.000 habitants environ de la province de Namur auront été emmenés en esclavage ...

(pages 136-138)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

L'illustration provient d'Albert HENRY ; ***Un retour à la barbarie. Les déportations d'ouvriers belges en Allemagne*** ; Bruxelles, Albert Dewit ; 1919. Reprint partiel sur le site :

http://www.eglise-romane-tohogne.be/secu/index.php?./environs/deportation_ouvriers_belges_allemande.pdf

Photographie extraite d'un livre intitulé : ***Monseigneur Thomas-Louis Heylen, Évêque de Namur, son action et ses lettres pendant la Guerre de 1914-1918***, par E.-J. Jansen, édité à Namur, en 1919.

http://archives.saintaubain.be/ev/Mgr_Th-L_Heylen/